



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 67

Votants : 73 (dont 6 procurations)

N°25

OBJET :

ATTRIBUTION

SUBVENTIONS
DIVERSES

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 1 OCT. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 1 OCT. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (à partir de la délibération n°13), Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°7), Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. François HUGUET à Annie DAUPHIN, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Corinne IBARRA à Sylvie DUBREUIL, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD, Christophe DUMONT.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et notamment son article 10, modifié par la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 – article 18,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de la loi susvisée et prévoyant la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la circulaire du 29 septembre 2015, relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu l'examen des dits-dossiers dans les commissions thématiques concernées,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations et organismes suivants :

Sports :

- Sporting Vichy-Bellerive Tennis 12 000 €
Avenant ci-joint

Culture :

- Les enfants de la Montagne 2 200 €

- d'attribuer une subvention exceptionnelle aux associations et organismes suivants :

Sports :

- Sporting Vichy-Bellerive Tennis 500 €
Pour le tournoi National "Seniors+" du 23 août 2020 au 29 août 2020.

- Sporting Club Vichy Golf 500 €
Pour l'édition 2020 du Grand Prix Vichy Communauté.

- Big Wood Bourbonnais : 6 100 €
Pour l'aide à la location du Palais du Lac pour l'EDF Aqua Challenge du 29 et 30 août 2020.

- Boule Cussétoise 500 €
Pour le Concours National des 7 et 8 novembre 2020.

- Avenir Cycliste de Cusset 1 000 €
Pour les Championnats Régionaux Dames et Elites Hommes 2020.

- Club Nautique de Vichy 500 €
Pour l'édition 2020 du Challenge Ami Sail.

Développement Durable :

- Ilots Paysans 1 500 €

Pour l'organisation des rencontres nationales du RENETA

- d'autoriser M. le Président ou le vice-président délégué à signer l'avenant ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- autorise M. le Président ou vice-président délégué à signer l'avenant et la convention ci-annexés avec les associations concernées,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2020,
- charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

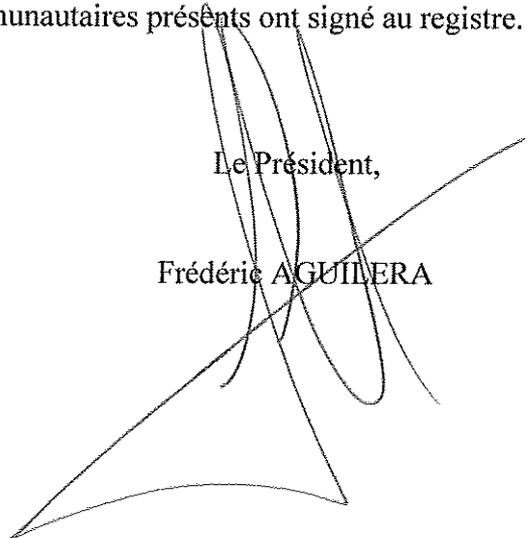
.....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 24 septembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUIERA





VICHYCOMMUNAUTÉ

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION VICHY COMMUNAUTE ET L'ASSOCIATION
SPORTING VICHY-BELLERIVE TENNIS**

Entre les soussignés:

La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, domiciliée en l'Hôtel d'Agglomération, 9, place Charles de Gaulle à 03200 VICHY, représentée par son Président, Monsieur Frédéric AGUILERA,

D'une part,

Et :

L'Association Sporting Vichy-Bellerive Tennis, représentée par son Président, Monsieur Bernard HUGUET, agissant au nom et pour le compte de ladite association, dont le siège social est actuellement au 2 rue de la République – 03700 BELLERIVE SUR ALLIER,

D'autre part,

Vu la convention pluriannuelle de subventionnement et d'objectifs sur une période de 2 saisons sportives (2019-2020 / 2020-2021) entre Vichy Communauté et l'Association Sporting Vichy-Bellerive Tennis votée par le Conseil Communautaire n°10 du 26 septembre 2019,

Il est décidé et convenu ce qui suit :

Article 1 : après le dernier alinéa de l'article 3

Le montant total de la subvention de fonctionnement allouée au titre de la saison 2020/2021 s'élève à 12 000 € et sera versée à la signature du présent avenant.

Article 2 :

Les dispositions de la convention initiale non modifiées par le présent avenant demeurent intégralement applicables.

Fait à Vichy, le

Pour le Sporting Vichy-Bellerive Tennis

Pour la Communauté d'Agglomération
Vichy Communauté,

Le Président,

Le Président,

Bernard HUGUET

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 25 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24
SEPTEMBRE 2020 - ATTRIBUTION - SUBVENTIONS DIVERSES

.....
Date de décision: 24/09/2020

Date de réception de l'accusé 01/10/2020
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24SEP2020_25

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200924-24SEP2020_25-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 25.pdf (99_DE-003-200071363-20200924-24SEP2020_25-DE-
1-1_1.pdf)